

**UIMM**

Ille-et-Vilaine • Morbihan

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR**CONTACTS  
PRESSE****UIMM 35-56**2, allée du Batiment  
BP 91641  
35016 Rennes Cedex  
T +33 2 99 87 42 87  
www.uimm35-56.com**Annaig EVEN LELIEVRE**Responsable communication  
T +33 2 99 87 42 87  
P +33 6 15 02 17 54  
a.even-lelievre@uimm35-56.com

# UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE À LA TÊTE DE L'UIMM 35- 56



Ce mardi 13 octobre 2020 à Vannes, les adhérents de l'UIMM 35-56 ont élu leur nouvelle présidente Maud HERVÉ lors de l'Assemblée Générale annuelle. Elle succède à Katell GILLOUAYE élue à ce poste en 2014.

Née en 1972, Maud HERVÉ réalise des études dans le commerce international et obtient un BTS en 1991. Elle débute sa carrière en tant que commerciale dans la distribution de logiciels. Après avoir intégré en 1993 l'entreprise familiale **ELECTRO-STANDARD**, elle rejoint la **direction générale** en 2004 avant de reprendre l'entreprise suite au départ à la retraite de son père en 2010.

Depuis plus de 30 ans l'entreprise **ELECTRO-STANDARD** intervient pour l'entretien et la réparation d'outils de production (Energie, Médical, Télécom, Transport, Agroalimentaire, Restauration...). Elle accompagne également les sociétés sur l'étude, la conception et la réalisation de cartes de process électronique. Engagée, l'entreprise **ELECTRO-STANDARD** souhaite participer à **une économie différente respectueuse de l'environnement et de l'emploi** en réduisant le budget d'achat. Elle souhaite concilier évolution technologique et développement durable. Entreprise bretonne basée à AURAY(56), Rennes(35), Nantes(44) elle intervient sur l'ensemble de la France via un réseau de chargés d'affaires.

Engagée depuis de nombreuses années dans différents organismes, Maud HERVÉ est par ailleurs **membre du comité directeur de l'UIMM 35-56 depuis 2008 et membre de la commission développement industriel de l'UIMM Bretagne**. Elle est également **Présidente du Céfiges Bretagne** Association de Gestion et de Comptabilité et **membre du club des entreprises du pays d'Auray**.

Elle déclare lors de son élection «Certains disent qu'il faut sauver l'industrie. **A l'UIMM, nous pensons qu'il faut plutôt donner l'envie d'industrie !!!** Il s'agit de notre industrie, de l'autonomie de la France et de la pérennité de millions d'emplois sur le territoire et ici, en Morbihan et en Ille-et-Vilaine. Donner l'envie d'industrie, c'est aussi proposer aux jeunes des aventures industrielles ! **Les jeunes seront aussi les moteurs de la relance et leurs compétences seront indispensables** à l'industrie pour partir à la conquête des marchés. **Les jeunes peuvent construire un monde meilleur en choisissant l'industrie !** »

**| « Les jeunes seront aussi les moteurs de la relance et leurs compétences seront indispensables » |**

Suite à son élection, Maud HERVÉ a élu son bureau composé de Stéphane DESCHAMPS (MRA) et Christophe CORDES (SIEPEL) respectivement vice-présidents du 35 et 56, mais également Axel KRID (SATS) Patrick MERCIER (Canon Bretagne), François COUDRON (SAUGERA), Eric BOUFFARD (MÉCANIQUE JLB) et Marie DOUCET (PSA RENNES).

L'UIMM 35-56 salue l'engagement de **Katell GILLOUAYE** lors de ces 6 dernières années à la tête de l'organisation professionnelle de la métallurgie. Elle continue son engagement syndical au sein du comité directeur.

**UIMM 35-56 en bref**

L'UIMM 35-56 regroupe près de 310 entreprises relevant de 7 grands secteurs d'activité industriels : Automobile | Aéronautique | Spatial et Défense | Electricité, Electronique, Numérique et Produits informatiques | Mécanique, Matériels et Equipements | Ferroviaires et autres matériels de transports | Métallurgie et produit métalliques | Naval et Energie renouvelables. Les industries de la métallurgie constituent le 1er employeur industriel avec l'agroalimentaire avec près de 33 000 emplois sur les deux départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Les élus professionnels et les collaborateurs de l'UIMM 35-56 s'engagent et agissent avec les réseaux locaux et régionaux (patronaux, industriels, technologiques, formation ...), pour créer un environnement favorable au développement des entreprises d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan et donc à leur compétitivité.